AVITAL®

LU GARANTIE

Cet article de la marque AVITAL a été fabriqué en conformité avec les méthodes de production les plus modernes et est soumis à un contrôle de qualité exigeant. La société HORNBACH Baumarkt Luxembourg S.à.r.l, 31, Rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, (ci-après la Garante) garantit la qualité des pommeaux de douche, des douchettes et des ensembles de douche de la marque AVITAL conformément aux dispositions suivantes.

1. DURÉE DE LA GARANTIE

La durée de la garantie est de 5 ans. La garantie débute à la date d'achat. Veuillez conserver soigneusement le ticket de caisse original ou la facture originale pour prouver la date d'achat.

2. ÉTENDUE DE LA GARANTIE

La garantie couvre exclusivement les défauts de fabrication ou de matériaux des pommeaux de douche. La garantie n'est valable que dans le pays où l'article a été acheté.

La garantie ne s'applique pas aux dommages résultant des cas suivants

- erreur de montage ou de raccordement,
- manipulation ou utilisation inappropriée,
- entretien ou nettoyage inapproprié ou insuffisant,
- action violente ou dommage délibéré,
- utilisation de pièces de rechange non originales ou
- action chimique non conforme.

Les dommages sur les pièces d'usure, tels que les joints, liés à une usure normale ne sont pas couverts par la garantie. La garantie ne couvre pas non plus les dommages accessoires ou consécutifs.

3. PRESTATIONS DE LA GARANTIE

Pendant la durée de la garantie, la Garante examine l'article défectueux afin de déterminer si la garantie s'applique. S'il s'agit d'un cas de garantie, la Garante répare ou échange l'article à ses frais. Si l'article est indisponible au moment où la garantie s'applique, la Garante est autorisée à le remplacer par un produit similaire. L'article échangé ou les parties de celui-ci deviennent la propriété de la Garante. Les prestations de garantie (réparation ou échange) ne prolongent pas la durée de la garantie. Les prestations de garantie ne donnent pas droit à une nouvelle garantie.

4. RECOURS À LA GARANTIE

Veuillez vous adresser au magasin HORNBACH le plus proche pour faire valoir la garantie. Vous le trouverez sur www.hornbach.lu.

Afin de convenir de l'envoi ou du retrait de l'article défectueux, vous pouvez également contacter la Garante par e-mail à l'adresse suivante : service-bertrange@hornbach.com.

Le recours à la garantie ne peut intervenir que sur présentation du ticket de caisse original ou de la facture originale de l'e-ticket du compte client.

5. DROITS GARANTIS PAR LA LOI

Les droits découlant de cette garantie s'ajoutent aux droits légaux en cas de défauts sous garantie et de responsabilité du fait des produits, que vous pouvez faire valoir gratuitement. Les droits légaux ne sont pas limités par la présente garantie.